

A. Monsieur de Lionne  
5. Jul. 1662. Paris.

Cope.

Monsieur

C'est Extraict que j'ay traduit fidelement d'une lettre qui m'ecrivit  
M. van Beuningen vous fera veoir le prejudice qui deya commencer  
à naistre du seul bruit de cette rigoureuse injustice, dont on nous  
tient accrocher. Considerer s'il vous plaist, Monsieur, que la chose  
mesme dont il s'agit n'est qu'une bagatelle, ou le Roy ni ame du  
monde n'a aucun interest, non pas S. A. mon maistre mesme, qui a  
raison de la contraincte, que le moindre subject du Royaume ne  
scauroit endurer, et puis juger, s'il vault la peine de faire parler  
le monde pour desobliger ainsi hors de raison et de necessite' un jeune  
Prince Orphelin, dont les Ancistres ont merite' toute autre chose  
du costé de la France, Je m'en rapporte à Vre<sup>3</sup> grande prudence  
naturelle, et demeure avec autant de passion qu'homme du monde  
le puisse estre.

*[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*

*[Handwritten text on the right edge of the page:]*  
coena  
quidem  
icquid  
im, perm